



La Lettre de l'AFPE

Sommaire

EDITO

LA PRE-PROFES-
SIONNALISATION
SECTORIELLE

ANIMATION DU
RESEAU FORMA-
TEURS DE TERRAIN

ELECTION DES
REPRESENTANTS
ETUDIANTS AU C.A

EUROPE ET
OUVERTURE
INTERNATIONALE

LE MODULE
D'INSERTION
SOCIALE M.I.S.E

FORMATION
CONTINUE

NOUVELLES
FORMATIONS

Questions à
M. B. CALON

Edito

**La qualification professionnelle :
un tremplin pour les personnes, un levier pour les territoires.**

Publics ou privés, les employeurs du secteur social, médico-social, et de l'aide à domicile recherchent des personnels compétents. Et en Bretagne, les jeunes – et aussi les moins jeunes – affluent vers les Centres de Formation en Travail Social. Au-delà de leur motivation pour ce travail si particulier qui consiste à « s'occuper des autres », c'est aussi parce que ceux d'entre eux qui auront la chance d'entamer un parcours de formation conduisant à un diplôme trouveront ensuite du travail. Et ils le savent.

Qu'en sera-t-il en 2010 ? Les besoins en professionnels de l'accompagnement social continueront à être importants. D'une part, les professionnels de la génération précédente, les uns après les autres, partent en retraite. D'autre part, les « besoins sociaux » ne devraient pas aller en diminuant : vieillissement de la population, nouvelles problématiques sociales et familiales... Mais en ce domaine, une vraie qualification et de vraies compétences professionnelles ne peuvent s'acquérir sans que soient réunies un certain nombre de conditions garantissant la qualité du parcours de formation professionnelle (en alternance) ou d'accès au diplôme par validation des acquis de l'expérience.

Les principaux décideurs de l'action publique recherchent avant tout aujourd'hui une meilleure adéquation entre l'emploi et la formation : chaque territoire mobilise imagination et moyens pour permettre à chacun de trouver un emploi, mais aussi pour permettre à chaque territoire de « conserver ses jeunes ».

Ce qui est vrai des communes, des communautés de communes, et des pays, l'est aussi du Conseil Régional lui-même. Et c'est ainsi que s'élabore actuellement la Stratégie Régionale Emploi Formation (S.R.E.F.) pour 2006-2010, pour l'ensemble des secteurs d'activité. Très directement concerné, le secteur du « paramédical, social, aide à la personne » est identifié dans cette démarche comme « Groupe Formation Emploi » (G.F.E.) n° 16.

L'ensemble des acteurs concernés par les formations du secteur social, médico-social, et d'aide à la personne, contribue activement à cette réflexion. En accord avec le Conseil Régional, et en concertation avec l'ensemble des décideurs des politiques sociales, la coordination des Centres de Formation en Travail Social (AFPE, ARCADES Formation, GRIMES, IRTS, ITES) proposera en janvier 2006 quatre séminaires de travail (un dans chaque département), sur le thème : « Bretagne, territoire de solidarités, quels travailleurs sociaux pour quels métiers ? ».

Toutes les contributions à ce travail de réflexion collective sont dès à présent les bienvenues.

Le Directeur,
Jérôme WENZ

L'AFPE met en œuvre des actions de pré-professionnalisation sectorielle

Depuis le 3 octobre dernier, 15 stagiaires ont démarré, au Centre Emmanuel Mounier à Bruz, une pré-professionnalisation sectorielle aux métiers de la santé. Cette action est financée par le Conseil régional de Bretagne dans le cadre du Dispositif Régional d'Insertion professionnelle (DRIP). Un 2ème groupe démarrera en février 2006. A venir également : une pré-professionnalisation aux métiers de l'aide à la personne (démarrage fin novembre à Bruz, début février à St Brieuc).



L'animation du réseau des formateurs de terrain : une priorité pour l'AFPE

Les formations qualifiantes et diplômantes de l'AFPE sont mises en œuvre selon les principes de l'alternance. Pour l'année 2005 - 2006, 3 types d'action sont proposés aux formateurs de terrain :

- **2 RENDEZ-VOUS ANNUELS** autour d'un thème d'actualité ou événements :



- **Le vendredi 25 novembre 2005** matin au Centre Louis Guillaoux à Saint Brieuc. table-ronde débat sur le thème : « Comment construire la professionnalisation dans des institutions sociales en crise ou en mutation ? »
- **Le jeudi 23 mars 2006** toute la journée au Centre Emmanuel Mounier à Bruz. Thème : « La place de l'évaluation dans le stage »

- **LES REUNIONS D'INFORMATION DE FILIERE** : les formateurs référents de filières entretiennent des relations directes avec les terrains professionnels, sous la forme notamment des visites de stage. De plus des réunions d'information sont aussi organisées par filière sur des questions intéressant le métier ou la profession :

Toutes les filières de formation :

- **Vendredi 25 novembre 2005** de 14 h à 16 h au Centre Louis Guillaoux à Saint Brieuc.
- **Jeudi 23 mars 2006** de 14 h à 16 h au Centre Emmanuel Mounier à Bruz.

Filière « Educateur Jeunes Enfants » :

- **Mercredi 10 mai 2006** de 9 h 30 à 16 h au Centre Emmanuel Mounier à Bruz sur l'évolution des textes régissant le Diplôme d'Etat (D.E) d'Educateur Jeunes Enfants.

- **LES MODULES DE FORMATION DE FORMATEURS DE TERRAIN** : depuis 1999, l'AFPE propose, chaque année, un cycle de formation de formateurs de terrain organisé sous forme modulaire, il permet de valider progressivement des compétences spécifiques et, pour ceux qui le souhaitent, d'obtenir une reconnaissance de cette formation à l'issue du parcours (attestation nationale de formateurs de terrain en travail social). Environ 150 formateurs de terrain ont déjà suivi, depuis 5 ans, ces modules.

Module 1 : Préparer, formaliser un projet d'accompagnement	6 et 7 mars, 6 et 7 avril, 4 et 5 mai 2006
Module 2 : Animer et conduire un projet d'accompagnement	5 et 6 juin, 29 et 30 juin, 29 et 30 septembre 2006
Module 3 : Connaître les politiques d'action sociale et les pratiques professionnelles	9, 10 et 11 octobre 2006

Election des représentants étudiants au Conseil d'Administration

Les délégués des élèves se sont réunis le 3 novembre et ont procédé à l'élection de leurs représentants à l'Assemblée générale de l'AFPE :

Sont désormais membres de l'Assemblée générale :

- Lucie BOUREAU (ME 1ère année) ;
- Fabrice GODARD (Moniteur d'atelier) ;
- Cwénaël LE CAM (ES 2ème année) ;
- Gaël LE MEUR (AS 1ère année) ;
- Hervé LEVRAY (AMP 1ère année) ;
- Hélène ROUAULT (ME 1ère année).



ACTUALITES EUROPE ET OUVERTURE INTERNATIONALE

Le programme européen d'enseignement supérieur SOCRATES/ERASMUS :

L'AFPE accueille une étudiante du Collège Komensky de Prague (République Tchèque) présente pour trois mois au Centre Louis Guillaoux. Dans le cadre de la mobilité enseignante, trois formateurs assureront des enseignements dans des institutions partenaires : fin octobre au sein du collège Komensky de Prague, en mars 2006 au sein de la Haute Ecole Leon-Eli Troclet de Liège (Belgique) et en avril prochain, au sein de l'université Lucian Blaga à Sibiu (Roumanie) pour la poursuite des enseignements commencés l'an passé

Les stages en Europe et à l'international :

Stage de 3 semaines dans un établissement d'accueil pour enfants handicapés de Sibiu pour 3 étudiantes en formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Education Spécialisé avec l'aide de l'association Solidarité 35 Roumanie.

EUROPASS :

Adhésion au dispositif EUROPASS afin de valoriser la dimension européenne dans les parcours de formation. Sa mise en œuvre effective est attendue pour le 16 décembre. Elle concernera l'ensemble des formations initiales et permanentes



Promouvoir l'apprentissage d'une langue étrangère :

- Organisation cette année d'une session technique sur le thème « animation théâtrale en Anglais »
- Organisation de trois voyages d'études (1 en Belgique et 2 en Italie).
- Tenue de 2 journées sur le Thème Europe et ouverture internationale en janvier 2006.
- Accueil d'étudiantes du Collège Mérici de Québec de février à avril 2006.



Parmi ceux-ci :
Gaël LE MEUR et Hervé LEVRAY
siègeront au Conseil d'administration de l'AFPE.

Module d'Insertion Sociale et Economique (MISE)

Depuis de nombreuses années, l'A.F.P.E. anime sur le Finistère (Morlaix et Douarnenez / Pont-l'Abbé) une action de mobilisation s'adressant à un public bénéficiaire du R.M.I. Le MISE (module d'insertion sociale et économique) est le résultat d'un partenariat entre l'A.F.P.E. et le Conseil Général du Finistère et est animé par Didier Le Derff et Isabelle Ogès.

Depuis avril 2005, une réflexion sur les objectifs de ce module a été enclenchée avec les travailleurs sociaux du territoire d'action sociale de Morlaix et du Sud Finistère, afin d'élaborer des réponses mieux adaptées aux besoins du public et en visant prioritairement l'insertion vers l'emploi.



Ce travail de réflexion a abouti à la définition de nouveaux objectifs ciblés sur l'emploi avec pour conséquence une adaptation de la formation et un ciblage du public.

En s'appuyant sur une adhésion forte des participants et après avoir identifié clairement les domaines de compétences, ainsi que les freins et les difficultés, il s'agit de construire avec la personne un projet individualisé d'insertion vers l'emploi. Ce projet se met alors en place avec un suivi et un accompagnement renforcé dans la recherche d'emploi et par la

mise en situation professionnelle (alternance).

Cette réflexion va se concrétiser en décembre par un nouveau projet écrit qui sera le résultat d'une démarche collective locale extrêmement intéressante.

Formation continue : salariés des particuliers-employeurs

Comme chaque année, l'AFPE est agréée par la FEPEM pour l'organisation de stages à destination des particuliers employeurs. On trouvera ci-joint les différents stages du 1er semestre 2006 :



SAINT BRIEUC Centre Louis Guilloux

Sylvie Leblanc - sleblanc@afpe.org
Tél. 02 96 78 86 31
Fax 02 96 78 86 21

10 et 20 mars 2006

Maltraitance

6 et 7 avril 2006

Manutention et ergonomie

15, 16 et 26 mai 2006

Assistant(e) de vie auprès d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer

BRUZ Centre Emmanuel Mounier

Fabienne Lebret - flebret@afpe.org
Tél. 02 99 05 46 50
Fax 02 99 05 31 60

23 et 28 mars 2006

Sécurité et prévention

15,16 et 30 mai 2006

Relation communication auprès d'enfants

15 et 16 juin 2006

Manutention et ergonomie

MORLAIX Centre Bertrand Schwartz

Isabelle Kervennic - ikervennic@afpe.org
Tél. 02 98 63 23 00
Fax 02 98 63 39 52

6 et 7 mars 2006

Manutention et ergonomie

13, 14 et 18 avril 2006

Assistant(e) de vie auprès des personnes âgées dépendantes

18, 19 et 23 mai 2006

Accompagnement Deuil

12, 13 et 15 juin 2006

Assistant(e) de Vie auprès des personnes handicapées

De nouvelles formations diplômantes et qualifiantes démarrent à l'AFPE

La formation préparatoire au Diplôme d'Etat de Médiateur Familial.

La durée de la formation est de 560 heures réparties en 70 heures de stage et 490 heures en centre de formation. Les modalités de formation sont adaptables à la situation du candidat qui peut éventuellement bénéficier d'allègements après un entretien de sélection.

La Validation des acquis pourrait se mettre en place en 2006.

Début de formation : janvier 2006

Lieu de Formation : Centre Emmanuel Mounier à BRUZ

Responsable de la formation : Véronique Clément

Renseignements et retraits des dossiers de candidatures : Alexandra MORIN

A.F.P.E. - Campus de Ker Lann - Rue Pierre de Maupertuis - BP 17451
35174 BRUZ cedex - Tél. : 02.99.05.06.10 - Fax : 02.99.05.31.60

Les formations qualifiantes « Surveillant de nuit et Maîtresse de Maison »

La durée de la formation est de 175 heures réparties en 9 modules « Unité de compétences » et s'étalant sur une année. Des allègements de formation sont possibles après un module d'élaboration de projet de formation.

5 modules sont communs aux deux métiers et 4 modules sont spécifiques à chaque métier.

La formation donne lieu à une attestation de qualification délivrée par la C.P.N.E (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi)

Début de formation : janvier 2006

Lieu de formation : Centre Louis GUILLOUX à Saint Briec.

Responsable de la formation : Chislaine LIBEROS

Renseignements et retraits des dossiers d'inscription : Sylvie LEBLANC

A.F.P.E. - Centre Louis Guilloux - 12, rue du Vau Méno - BP 507

22005 SAINT BRIEUC cedex 1 - Tél. : 02.96.78.86.31

Fax : 02.96.78.86.21 sleblanc@afpe.org

L'AFPE
célèbre le centième
anniversaire de la naissance du
philosophe
Emmanuel MOUNIER.



Conférence débat : le mercredi 7 décembre 2005 à 16 h 30, au Centre Emmanuel MOUNIER à Bruz, animée par Monsieur Jacques LE COFF, Professeur de Droit Public à l'Université de Bretagne Occidentale.

Questions à Monsieur Bernard CALON

Président de l'Association Régionale pour la Formation par l'Apprentissage
aux métiers du Secteur Sanitaire, Social et médico-social (A.R.F.A.S.S.)

La Lettre de l'AFPE : Quels sont les principaux mérites de cette voie d'accès à la qualification ?

Il convient, à mon sens, de parler plutôt d'intérêt de cette voie d'accès à la qualification que de mérite et de préciser que ces formations, par le biais de l'apprentissage, sont dans leurs contenus et leurs validations, exactement identiques aux formations classiques.

Les intérêts de cette voie de formation peuvent se décliner autour des différents acteurs de ce dispositif :

Pour le futur professionnel : celui-ci va bénéficier d'un contrat d'apprentissage présenté par un employeur et, donc, d'emblée, sera inséré dans le monde du travail, avec une rémunération pendant toute la durée de son contrat. Au sein de l'établissement, il sera suivi par un tuteur qui va l'accompagner durant toute sa formation. Nous sommes là, bien sûr, au cœur du dispositif de la formation en alternance particulièrement adapté pour ces filières.

Pour l'établissement, cela représente une opportunité qui, permet, à la fois, d'engager une dynamique autour de la formation et du tutorat, mais aussi, d'être un moyen de promotion sociale et de permettre à des salariés pour lesquels le concours est inaccessible de pouvoir passer cet obstacle. Cela permet, également, d'anticiper les pénuries prévisionnelles des professionnels au regard des nombreux départs à la retraite attendus dans les années à venir.

Pour le centre de formation. Nous constatons, lors des échanges que nous avons avec les centres que ce dispositif suscite des questionnements et une dynamique dans les équipes pédagogiques.

LL : Il n'y a pourtant pas beaucoup d'apprentis dans les établissements.

Il faut tout de même rappeler que, depuis 1999, 123 jeunes Bretons ont bénéficié de ce dispositif de formation par le biais de l'apprentissage et cela dans un cadre expérimental. C'est peu au regard du volume formé sur ces métiers et par rapport au nombre d'établissements qui seraient en mesure d'accueillir des apprentis, mais cela n'est toutefois pas négligeable. La formation des métiers éducatifs, sanitaires et sociaux par le biais de l'apprentissage se heurte à plusieurs difficultés liées à :

- Des résistances professionnelles, certains considérant cette formation, par le biais de l'apprentissage, comme une filière non porteuse. Il nous faut donc faire un travail sur cette image fautive, puisque aujourd'hui, sur la région, des diplômes de niveau 1 et 2 s'obtiennent par le biais de l'apprentissage.

- Un manque de financement de ces postes d'apprentis non prévus dans les budgets des établissements. Encore qu'il faille apporter une correction par rapport à cela, puisque sur le département des Côtes d'Armor, sur une initiative de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, l'ensemble des établissements relevant uniquement d'un financement CRAM (IME, IREM, SESSAD) qui avaient demandé ces postes les ont obtenus. La mesure est reconduite pour cette rentrée sur ce département. Pour notre part, avec la branche, nous souhaitons obtenir une pérennisation de ces postes de la part des différents financeurs, d'autant qu'il existe une volonté

ministérielle de développer la formation par l'apprentissage.

- Une méconnaissance de ce dispositif et de l'intérêt que les uns et les autres peuvent y trouver.

LL : En 2006, le projet de l'ARFASS est de créer pour la Bretagne un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) unique pour le secteur sanitaire, social et médico-social. Quels en sont les enjeux ?

Effectivement, l'ARFASS est sur le point de créer en Bretagne un Centre de Formation d'Apprentis unique, centré sur les métiers du secteur sanitaire, social et médico-social. Nous sommes en bonne voie pour ouvrir un CFA en 2006, notamment avec le soutien de la Région. Je souhaite rappeler, au préalable que si cette étape va pouvoir se concrétiser, c'est grâce à l'important travail réalisé depuis 1999 par les centres de formation, notamment l'AFPE et l'IRTS, qui ont porté avec la branche professionnelle UNIFED⁽¹⁾ (Union des Fédérations Employeurs) et l'ARFASS, la formation par le biais de l'apprentissage.

Concernant la création de ce CFA, les enjeux sont multiples. Il dote, tout d'abord, la branche professionnelle UNIFED, d'un outil paritaire, au service des établissements adhérents et de leur personnel. La branche est impliquée dans ce projet, mais également les partenaires sociaux. La création de ce CFA permet, aussi, une réelle lisibilité de cette filière de formation dans notre branche professionnelle ; une section d'Éducateur Technique Spécialisé devrait ouvrir à la rentrée 2006 à l'ITES et nous prenons actuellement des contacts pour ouvrir une formation d'aide-soignant. L'autre enjeu de ce CFA est de dépasser notre branche professionnelle, pour que celui-ci s'ouvre à l'ensemble du secteur social, sanitaire et médico-social de la région. Dans ce cadre, nous avons déjà fait évoluer les statuts de l'ARFASS. Dans l'avenir, la composition de notre Conseil d'administration sera élargie aux différentes composantes de ce secteur.

LL : Quels conseils donneriez-vous aux employeurs du secteur intéressés par le recrutement d'apprentis, mais qui hésitent encore ?

L'embauche d'un apprenti dans un établissement n'a pas pour objectif de compenser des manques de poste. C'est la raison de notre mobilisation pour obtenir le financement de cette formation et de l'inscription des postes d'apprentis dans le budget des établissements.

C'est au contraire un établissement qui se mobilise pour qu'un de ses salariés ou futurs salariés puisse accéder à une qualification. C'est donc enclencher dans l'établissement une dynamique de formation et de promotion sociale qui peut s'insérer dans une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences plus large et avec d'autres dispositifs.

Enfin, les employeurs ne sont pas seuls face à ce dispositif. Nous disposons du soutien des centres de formation, de l'UNIFED⁽¹⁾ avec ses différentes composantes, de l'ARFASS et demain du CFA.

⁽¹⁾ UNIFED (Union des Fédérations Employeurs) : FEHAP (fédérations des établissements hospitaliers et d'assistance privés) – FNCLCC (fédération nationale des centres de lutte contre le cancer) – FECAPEI (fédération nationale des associations de parents et amis employeurs et gestionnaire d'établissements et services pour personnes handicapées mentales) – SNASEA (syndicat national au service des associations du secteur social et médical) – SOP (syndicat général des organismes privés sanitaires et sociaux à but non lucratif) – La Croix Rouge Française.



Monsieur Bernard Calon,
Président de l'ARFASS

Centre
Emmanuel MOUNIER
Campus de Ker Lann
BP 17451
35174 BRUZ CEDEX
Tél. (0)2 99 05 06 10

Centre
Louis GUILLOUX
12 Rue de Vau Meno
BP 507
22005 SAINT BRIEUC
CEDEX 1
Tél. (0)2 96 78 86 20

Centre
Bertrand SCHWARTZ
87 Route de Callac
BP 47945
29679 MORLAIX
CEDEX
Tél. (0)2 98 63 23 00

Internet : www.afpe.org
E-mail : siege.social@afpe.org